

GIOVANNI BUTTARELLI  
LE CONTROLEUR ADJOINT

Madame MANNHEIM  
Centre européen de prévention et de  
contrôle des maladies (ECDC)  
171 83 STOCKHOLM  
SUÈDE

Bruxelles, le 19 mai 2010  
GB/XK/sk/ D(2010)758 C 2009-0453

**Objet: notification de contrôle préalable, dossier 2009-0453**

Madame Mannheim,

Nous avons examiné les documents que vous avez transmis au CEPD en vue de la notification d'un contrôle préalable, au titre de l'article 27, paragraphe 2, point b) du règlement (CE) n° 45/2001 concernant le recrutement d'experts nationaux détachés (END) et de stagiaires à l'ECDC.

Les procédures relatives au recrutement d'END et de stagiaires ainsi que les pratiques en matière de protection des données qui sont présentées dans la notification sont similaires à d'autres procédures de ce domaine. Dès lors, nous vous conseillons de consulter les lignes directrices du CEPD en matière de recrutement du personnel<sup>1</sup> ainsi que l'avis commun du CEPD sur les «*procédures de recrutement dans certaines agences communautaires*»<sup>2</sup>. Ces deux documents concernent, entre autres, la catégorie des END et des stagiaires et examinent tous les principes de protection des données à la lumière des dispositions du règlement (CE) n° 45/2001. Il s'ensuit que les principes y énoncés s'appliquent au recrutement d'experts nationaux détachés et de stagiaires par l'ECDC.

---

<sup>1</sup> Les lignes directrices du CEPD sont disponibles sur le site web du CEPD dans la rubrique «Lignes directrices thématiques»

<sup>2</sup> Avis du CEPD publié le 7 mai 2009 (dossier 2009-0287).

Au vu des données fournies, les dispositions du règlement (CE) n° 45/2001 sont respectées et les droits de protection des données des personnes concernées sont garantis à la lumière des lignes directrices du CEPD en matière de recrutement de personnel.

Par conséquent, le CEPD considère l'affaire comme close.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé)

Giovanni BUTTARELLI

Copie: M<sup>me</sup> Elisabeth Robino, déléguée à la protection des données de l'ECDC